

Critères d'obtention du statut d'étudiant Sportif de Haut Niveau

La Commission du Sport de Haut Niveau de l'UFR STAPS délivre le statut d'étudiant sportif de haut niveau (ESHN) aux ayants droit au regard de la loi (listé.e.s ministériels « Elites », « Espoirs », « Jeunes », « Partenaires d'entraînement », « Collectifs nationaux » [Jeunes notamment], « Reconversion » et sportifs sous convention avec un centre de formation d'un club professionnel) sur une liste 1. Il détermine les critères permettant d'obtenir ce statut sur une liste 2, pour des sportifs de « bon niveau ».

Cette règle s'applique aussi bien aux sportif.ve.s valides qu'aux sportif.ve.s « handisport »

Les règles nouvellement définies restreignent l'accès aux listes ministérielles de SHN aux sportif.ve.s ayant réalisé une performance de niveau mondial (Liste Elites ou Séniors). L'arrivée à l'université coïncide souvent avec l'entrée dans la catégorie sénior ce qui, pour des jeunes sportif.ve.s en devenir, pose des problèmes de continuité pour le passage des listes Espoirs et Jeunes aux listes Elites. Pour permettre l'accompagnement de ces étudiant.e.s dans leur double projet, une liste de sportifs de « bon niveau » est créée.

Pour être admis sur liste 2, il faut satisfaire à des critères de niveau sportif. Ces critères doivent être justifiés pour l'année scolaire ou universitaire « n » pour les sports individuels ; et/ou pour l'année universitaire « n » ou « n+1 » pour les sports collectifs.

L'obtention du statut d'étudiant SHN implique une inscription et une participation aux championnats universitaires du sport considéré (en sports collectifs : si l'université Paris Nanterre engage une équipe au niveau du championnat FFSU Elite).

Ci-dessous la liste de ces critères permettant d'obtenir le statut d'étudiant SHN sur liste 2, pour les différentes disciplines sportives.

Titre 1. Sportif.ve.s « handisports »

Les règles énoncées concernent les sportif.ve.s pratiquant dans les disciplines sportives suivantes :

Liste 1. Sports de référence à la Fédération Française Handisport

- Athlétisme
- Badminton sourds
- Basket-ball
- Boccia
- Bowling sourds
- Canoë-kayak
- Cécifoot
- Cyclisme
- Équitation
- Escrime
- Foot Fauteuil Électrique
- Football sourds
- Goalball
- Haltérophilie
- Judo
- Natation
- Plongée subaquatique
- Randonnée
- Rugby fauteuil
- Sarbacane
- Ski alpin et Snowboard
- Ski Nordique
- Sports boules pétanque
- Tennis
- Tennis de table

- Tir à l'arc
- Tir Sportif
- Torball
- Voile
- Volley-ball sourds

Ainsi que tous les sports non présents dans la liste 1 pour lesquels il existe une convention entre la Fédération Française Handisport et la fédération sportive homologue, à savoir :

Liste 2. Sports organisés par la FF Handisport ou des Fédérations conventionnées

- Aviron
- Char à voile
- Golf
- Parachutisme
- Rugby à XIII
- Sports de glace
- Triathlon

1. Sports collectifs

Être sélectionné ou avoir été sélectionné en Équipe de France dans une compétition internationale.

Être titulaire d'une équipe évoluant au plus haut niveau national.

En sport collectif, sera considéré comme « titulaire » le sportif inscrit sur les feuilles de match et pour lequel le club ou la DTN attestera de la possibilité d'avoir un temps de jeu réel avec l'équipe.

2. Sports individuels

Être sélectionné ou avoir été sélectionné en Équipe de France dans une compétition internationale, ou bien

Être sélectionné ou avoir été sélectionné en Équipe de France dans une compétition internationale.

Être ou avoir été sur le podium dans sa catégorie d'une épreuve des Championnats de France d'un sport paralympique ou deaflympics.

Être classé premier d'une épreuve des Championnats de France d'un sport non paralympique."

3. Autres sports

Si vous pratiquez avec une fédération autre que la FF Handisport et/ou une discipline sportive autre que celles présentées ci-dessus, les demandes seront étudiées au cas par cas à partir du moment où vous répondez aux trois critères ci-dessous :

- Avis favorable du CTS ou CTN obligatoire ;

- Avoir fait un podium aux Championnats de France, Coupe de France, Circuit National ou être membre d'une équipe de France ;

- présenter des contraintes au regard de vos entraînements et de vos compétitions.

Il vous faut donc fournir les justificatifs et éléments nécessaires au regard de ces trois critères. Votre demande sera ensuite étudiée et la Commission du Sport de Haut Niveau de l'UFR STAPS de l'université Paris Nanterre statuera sur celle-ci.

Titre 2. Sportifs.ves valides

1. Sports collectifs

En sport collectif, sera considéré comme « titulaire » le sportif inscrit sur les feuilles de match et pour lequel le club attestera de la possibilité d'avoir un temps de jeu réel avec l'équipe.

- Basket-ball masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Espoir de Pro A, Pro A, Pro B ou Nationale 1.

- Basket-ball féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Espoir de Pro F, Pro F, ou Ligue 2.

Étude au cas par cas pour les joueuses d'une équipe évoluant en N1, si les besoins d'aménagements de scolarité sont avérés.

- Football masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en L1, L2, N1 ou N2.

- Football féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en D1, D2 ou U19 national.

- Futsal

Être titulaire d'une équipe évoluant en D1 (FFF).

- Hand-ball masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Lidl Star Ligue, Pro Ligue ou Nationale 1.

- Hand-ball féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en LFH ou D2.

Étude au cas par cas pour les joueuses d'une équipe évoluant en N1, si les besoins d'aménagements de scolarité sont avérés.

- Hockey sur glace masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Ligue Magnus ou D1.

- Hockey sur glace féminin

Être membre du pôle France ou être sélectionnée en équipe nationale.

- Hockey subaquatique masculin et féminin

Être sélectionné en équipe nationale.

- Roller Hockey masculin et féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en ligue Élite.

- Rugby masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Top 14, Pro D2 ou Fédérale 1.

- Rugby féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Top 16.

- Volley Ball masculin et féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en Ligue A, Ligue B (masculin) ou Élite.

- Beach Volley masculin et féminin

Évoluer dans les 10 premiers nationaux juniors et les 30 meilleurs nationaux au classement individuel national.

- Water-polo masculin et féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant en N1.

2. Sports individuels

- Aviron

- Femmes :

En junior (J18) être dans les 18 premières au championnat de France bateaux courts.

En senior, être dans les 12 premières au championnat de France bateaux courts.

- Hommes :

En junior (J18) être dans les 18 premiers au championnat de France bateaux courts.

En senior, être dans les 18 premiers au championnat de France bateaux courts.

- Catégories concernées :

Ces résultats doivent être obtenus dans les catégories olympiques :

Skiff = 1x (Homme et femme)

Deux sans barreur = 2- (Homme et femme)

Skiff poids léger = 1xPL (Homme et femme)

• Athlétisme stade

- Stade : satisfaire aux niveaux de performance présentés ci-après :

Spécialité	Espoir – senior H	Junior H	Spécialité	Espoir - senior F	Junior F
100m	10"90	11"00	100m	12"10	12"22
200m	22"10	22"30	200m	24"75	25"15
400m	49"50	50"00	400m	57"00	58"30
800m	1'54"00	1'54"50	800m	2'14"50	2'16"00
1500m	3'55"00	3'56"00	1500m	4'42"00	4'45"00
5000m	15'05"00	15'15"00	5000m	17'50"00	10'35"00
110mH 1,06	15"00	14"80	100mH (0,84)	14"70	14"80
400mH	55"00	55"40	400mH	64"70	65"00
3000m steeple	9'27"00	9'35"00	3000m steeple	11'30"00	7'31"00
longueur	7,05	6,95	longueur	5,70	5,65
triple saut	14,60	14,40	triple saut	12,05	11,90
perche	4,90	4,70	perche	3,60	3,35
hauteur	2,03	1,99	hauteur	1,70	1,68
poids	14,00	14,00	poids	12,20	11,80
disque	43,00	43,00	disque	38,50	37,50
marteau	48,00	50,00	marteau	47,00	45,50
javelot	59,00	56,00	javelot	39,00	38,00
décathlon	6300	6300	heptathlon	4500	4400
20km marche	1h55	52'00	20km marche	1h58	56'00"00

- hors stade : Satisfaire aux niveaux de performance ou classements ci-après :

Spécialité	Espoir – senior H	Junior H	Spécialité	Espoir - senior F	Junior F
10km	31'00	32'00	10km	37'00	38'00
Semi-marathon	1h10'00	1h15'00	Semi-marathon	1h25'00	1h27'00
Marathon	2h40'00		Marathon	2h55'00	
Course en montagne	5 premiers des championnats de France	5 premiers des championnats de France	Course en montagne	5 premières des championnats de France	5 premières des championnats de France
Kilomètre Vertical	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Kilomètre Vertical	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France
Trail court	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Trail court	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France
Trail long	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Trail long	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France

Trail	≥ 800 points ITRA	≥ 800 points ITRA	Trail	≥ 700 points ITRA	≥ 700 po
-------	----------------------	----------------------	-------	----------------------	----------

- Badminton

Être classé a minima N2 avec une moyenne supérieure à 1500 points. Ceci soit en simple, soit en double, soit en double mixte.

- Bobsleigh

Être membre de l'équipe de France.

- Course d'Orientation

- A pied : Être parmi les 20 meilleurs de sa catégorie d'âge au classement général de la coupe de France pédestre.

- Cyclisme

- Cyclisme sur route

Courir a minima en 1re catégorie.

Pour les juniors, être classé dans les 40 premiers en junior homme et femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) ou participer aux championnats d'Europe ou aux championnats du monde.

- VTT

Cross-country : Être dans les 40 premiers français en senior homme et 30 premières françaises en senior femme. Etre dans les 30 premiers en junior homme et femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) ou participation aux championnats d'Europe ou participation aux championnats du monde.

Descente / trial / Enduro : Être dans les 20 premiers français chez les hommes, dans les 5 premières françaises chez les femmes dans sa catégorie d'âge (classement général de la coupe de France ou championnats de France) ou participation aux championnats du monde.

- BMX et autres disciplines associées

Etre classé dans les 16 premiers (demi-finale) des championnats de France ou participer aux quarts de final des championnats d'Europe.

- Escalade

- Pour les garçons être parmi les 20 meilleurs seniors, et 10 meilleurs jeunes en difficulté ou en bloc, les 5 meilleurs en vitesse.

- Pour les filles, parmi 15 meilleures seniors, et 8 meilleures jeunes en difficulté ou en bloc, les 5 meilleures en vitesse.

- Escrime

Être parmi les 32 meilleur.e.s français.e.s en senior, les 20 meilleur.e.s en junior.

- Equitation

Évoluer a minima au niveau amateur élite sur les disciplines suivantes : Concours complet, dressage, saut d'obstacles, endurance, voltige équestre.

- Golf

Être parmi les 200 meilleurs hommes ou les 135 meilleures femmes au classement mérite national amateur.

- Gymnastique

- Gymnastique artistique féminine et masculine :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Nationale A

- Gymnastique acrobatique :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Elite

- Gymnastique rythmique :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en National Equipe

- Tumbling et trampoline :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Elite

- Aérobic :

En individuel évoluer a minima en Nationale A

Par équipe : évoluer a minima en Elite

- Judo

Participer au championnat de France 1ère Division Juniors ou Seniors

- Ju-Jitsu : Etre membre de l'équipe de France

- Karaté

Être dans 8 premiers des championnats de France de combat et Wushu en F.F Karaté et Disciplines Associées.

- Kayak

- Slalom (olympique) / Course en ligne (olympique) / Descente / Kayak-polo / Marathon : Etre a minima athlète en N1

- Natation

- Natation sportive

Avoir réalisé les minimas suivants :

Grand bassin*

	50Fr	100F	200F	400F	800F	1500	50	100	200	50 Br	100	200	50	100	200	200	400
	r	r	r	r	r	Fr	Bk	Bk	Bk		Br	Br	Bu	Bu	Bu	Me	Me
Hom me	24.2 6	54.4 3	1:58. 36	4:15. 36	8:44. 63	16:5 0.72	27.8 9	1:00. 27	2:09. 87	30.6 5	1:07. 21	2:27. 38	26.0 2	57.8 1	2:09. 39	2:12. 28	4:42. 95
Fem me	27.5 3	1:00. 42	2:11. 10	4:36. 60	9:25. 56	17:5 3.92	31.4 0	1:07. 44	2:23. 95	34.2 0	1:14. 67	2:41. 42	28.3 4	1:04. 56	2:21. 34	2:26. 34	5:11. 48

Petit bassin*

	50Fr	100F	200F	400F	800F	1500	50	100	200	50 Br	100	200	50	100	200	200	400
	r	r	r	r	r	Fr	Bk	Bk	Bk		Br	Br	Bu	Bu	Bu	Me	Me
Hom me	23.5 0	52.1 4	1:55. 30	4:06. 29	8:34. 54	16:2 4.08	25.7 8	56.7 6	2:02. 57	29.3 0	1:04. 52	2:19. 80	25.2 9	56.2 0	2:05. 97	2:07. 21	4:33. 27
Fem me	26.9 6	59.0 7	2:08. 54	4:32. 13	9:16. 22	17:4 7.22	29.7 8	1:03. 85	2:18. 35	33.4 1	1:12. 36	2:36. 15	28.2 9	1:03. 36	2:18. 79	2:21. 40	5:01. 07

* Fr = Nage Libre ; Bk = Dos ; Br = Brasse ; Bu = Papillon ; Me = 4N

- Natation synchronisée

Etude au cas par cas dès lors que le classement ci-dessous est obtenu :

Pour les seniors (19 ans et plus) :

Equipe : Etre dans les 3 premières au classement final des N3.

Solo : Etre dans les 4 premières au classement final N3.

Duo : Etre dans les 4 premières au classement final N3.

Pour les Juniors (17, 18 ans) :

Equipe : Etre dans les 5 premières au classement final des N3.

Solo : Etre dans les 4 première au classement final N3.

Duo : Etre dans les 4 premières au classement final N3.

- Ski

- Ski Alpin

Avoir moins de 60 points FIS pour les garçons

Avoir moins de 75 points FIS pour les filles

- Snowboard

Slalom Géant Parallèle : avoir plus de 100 points FIS

Boarder Cross : avoir plus de 100 points FIS

Half Pipe : avoir au moins 20 points FIS puis étude au cas par cas
Slope Style : avoir au moins 20 points FIS puis étude au cas par cas
Big Air : avoir au moins 80 points FIS puis étude au cas par cas

- Ski Freestyle

Skicross : avoir plus de 50 points

Half-pipe : avoir au moins 20 points FIS puis étude au cas par cas
Slope Style : avoir au moins 20 points FIS puis étude au cas par cas

Bosses : avoir plus de 80 points FIS puis étude au cas par cas

- Saut à ski

Etre dans les 10 premiers français de sa catégorie d'âge

- Ski de fond

Age dans l'année de l'inscription	Points FFS filles	Points FFS garçons
18 ans et moins	140	110
19 ans	130	100
20 ans	100	90
21 ans	90	80
22 ans	80	70
23 ans et plus	70	60

- Biathlon

Catégorie	Age	Points FFS biathlon Garçons	Points FFS biathlon Filles
Jeunes (U19.1)	17/18	150	160
Jeunes (U19.2)	18/19	120	130
Juniors (U21.1)	19/20	95	100
Juniors (U21.2)	20/21	80	90
Senior	21 et plus	60	70

• Ski alpinisme

Etre dans les 15 premiers au classement National junior.

Etre dans les 25 premiers au classement National senior.

• Squash

U17, U19, Senior : Etre classé en 1ere série nationale.

• Tennis

Avoir un classement en 2e série négative (0).

• Tennis de table

Pour le TT, avoir a minima 1900 points pour les garçons et 1550 points en filles.

• Triathlon

Être classé aux championnats de France d'au moins une des disciplines ci-dessous parmi :

Sprint : les 40 meilleurs en senior, les 30 meilleurs en U23, les 20 meilleurs U18 garçons, les 15 meilleures U18 filles.

Olympique : les 40 meilleurs français en senior, les 30 meilleurs en U23.

Longue Distance : les 30 meilleurs français en senior, les 20 meilleurs en U23.

Duathlon courte distance : les 30 meilleurs en senior, les 20 meilleurs en U23, les 20 meilleurs U18 garçons, les 15 meilleures U18 filles.

Aquathlon : les 30 meilleurs en senior, les 20 meilleurs en U23, les 15 meilleurs U18 garçons, les 10 meilleures U18 filles.

- Twirling bâton

Être international en individuel ou collectivement, ou être dans le top 5 français en individuel.

3. Autres sports

Si vous pratiquez une discipline sportive autre que celles présentées ci-dessus, les demandes seront étudiées au cas par cas à partir du moment où vous répondez aux trois critères ci-dessous :

- Avis favorable du CTS ou CTN obligatoire ;

- Avoir fait un podium aux Championnats de France, Coupe de France, Circuit National ou être membre d'une équipe de France ;

- présenter de fortes contraintes d'entraînement et de compétitions.

Il vous faut donc fournir les justificatifs et éléments nécessaires au regard de ces trois critères. Votre demande sera ensuite étudiée et la Commission du Sport de Haut Niveau de l'UFR STAPS de l'université Paris Nanterre statuera sur celle-ci.

Titre 3. Sportifs.ves ne possédant pas la nationalité française

Les dispositions décrites ci-dessus s'appliquent aux étudiant.e.s étrangers en ce qui concerne la Liste 1. Pour cela, les étudiant.e.s doivent justifier d'une sélection dans leur équipe nationale pour une compétition internationale.